



**Consultation de maitrise d'œuvre pour la reprise des réseaux
humides et des réseaux secs**

Route du collège, Route de la cave et Route de Calvisson (Bizac)

**Retour des offres :
Mercredi 8 novembre à 17h**

Maitre d'ouvrage :
Maire de Calvisson
1 rue de la mairie
30420 CALVISSON
04 66 01 20 03

A - Contexte :

Le schéma directeur des réseaux d'assainissement de la commune de Calvisson a été réalisé en mars 2016. Celui-ci fait ressortir des travaux prioritaires à réaliser en vue de réduire les eaux parasites qui pénètrent dans le réseau d'assainissement.

Deux chantiers prioritaires ont été identifiés pour 2018 :

1/ La route de Calvisson (D107) qui conduit au hameau de Bizac jusqu'au chemin de Carcan : 114 m³/jour d'eaux parasites.

Voir fiche 8.

2/ L'avenue du collège :

Voie récente mais qui présente un réseau perméable : 100 m³/jour d'eaux parasites.

Voir fiche 9.

3/ Route de la cave : 10 m³/jour d'eaux parasites.

En parallèle, la commune souhaiterait reprendre l'aménagement de la route de la cave dans sa partie haute (au droit du cimetière) afin d'une part, de régler la problématique de débordement des eaux pluviales et d'autre part, de créer un trottoir accessible au droit de la cave coopérative.

Voir fiche 10.

B - Estimatif des travaux HT

Le montant global des travaux, estimé par le maître d'ouvrage s'élève à environ 900 000 €HT, réparti comme suit :

1/ La route de Calvisson :	320 000 €HT
2/ L'avenue du collège :	450 000 €HT
3/ Route de la cave :	130 000 €HT

C - Périmètre de la mission maitrise d'œuvre :

	Assainissement	Pluvial	Réseaux secs	Voirie
1/ Route de Calvisson	Reprise du réseau selon préconisations du schéma directeur.	Sans objet	Enfouissement à prévoir.	Mise au propre de la voirie suite aux travaux. Pas d'aménagement spécifique.
2/ Avenue du collèe	Reprise du réseau selon préconisations du schéma directeur.	Sans objet	Enfouissement à prévoir.	Mise au propre de la voirie suite aux travaux. Pas d'aménagement spécifique.
3/ Route de la cave	Reprise du réseau selon préconisations du schéma directeur.	Reprise du réseau. Solutions à proposer.	Enfouissement à prévoir.	Aménagement à prévoir, trottoir au droit de la cave + reprise de l'enrobé sur tout le linéaire de la voirie.

D - Mission de maitrise d'œuvre :

AVP PRO	Reconnaissance de terrain. Etat des lieux de l'existant, mise à jour des plans. Coordination et échanges techniques avec les services du département. Proposition des solutions techniques envisageables. Rédaction des pièces techniques du DCE, CCTP, DPGF. Réunions de cadrage et de présentation (5 environ).
ACT	Rédaction des pièces administratives du DCE, AE, CCAP. Analyse des plis et présentation du rapport en commission des marchés. Négociation avec les entreprises.
VISA	Vérification des études d'exécution.
DET	Direction et suivi des travaux, visite hebdomadaire des chantiers. Direction et suivi des réunions de chantier. Rédaction des comptes rendus et ordres de service. Vérification et validation des DGD.
AOR	Direction de la réunion de réception des ouvrages. Etablissement des DOE.

E – Analyse des offres :

Notation des candidats selon les critères :

- Prix des prestations 55%
- Valeur technique 45%
 - o Moyens et compétences de l'équipe dédiée au projet
 - o Qualité des références générales
 - o Qualité des références similaires

F – Remise des offres :

Les offres sont à remettre à Sylvie Roche par courriel à s.roche@calvisson.com ou par courrier à :

Mairie
1 rue de la mairie
30420 CALVISSON

Au plus tard le 8 novembre 2017 à 17h.